Etudes de faisabilité et de dimensionnement d'une filière d'assainissement non collectif

Liste NON EXHAUSTIVE et PUREMENT INDICATIVE de bureaux d'études exerçant sur le territoire rhodanien.

ENTREPRISES DE TERRASSEMENT	Contact	Adresse
AGE Aménagement Géologie Environnement Mme Nathalie CHARAVNER M. Simon DAUTUN contact@age-etudes-sol.fr	04 78 34 97 35 06 77 00 73 83 06 33 21 06 23	8 Allée des Chevreuils 69380 LISSIEU
Holocène environnement M. Aurélien THOLOZAN contact@holocene.fr	04 77 74 09 41	Domaine Du Colombier 42650 ST-JEAN- BONNEFONDS
AGEOL M. Nicolas HERVIOU ageol@laposte.net	04 75 34 56 90 06 12 37 40 48	560 Route du Bicentenaire 07290 ARDOIX 7 Allée du Ponant 26120 MONTÉLIER
AG'EAU M. Benoit Lengagne be.ageau@gmail.com	06 77 17 74 61	105 Montée de la Rocherie 42800 GENILAC
SEDIC Mme Valérie PETIT sed@sed-ic.fr	04 78 45 12 81	145 Route de Millery 69700 MONTAGNY
Aquatiris (phytoépuration) M. GUINET	06 16 51 83 69	2 Chemin du fan 38150 LA CHAPELLE-DE- SURIEU
G ENVIRONNEMENT contact@g-environnement.fr	04 38 12 07 35	6 Rue des Essarts 38610 GIERES
EAUGIS M. Stéphan GIOL eaugis7@gmail.com	04 26 05 31 73 06 34 09 07 22	7 Bis Rue de Montlys 69420 AMPUIS
CFEG M. MARTINEZ cfeg@solusol.eu	04 78 31 64 30 06 82 22 41 83	46 Rue Marcel Girardin 69330 MEYZIEU
EKS M. DUCLUZAUX info@hydrogeologie.com	04 74 67 47 40 06 85 21 65 17	20 Chemin des Grandes Terre 69640 LACENAS
IC3E - Cabinet F. Charpentier c3e.fcharpentier@wanadoo.fr	04 74 00 43 01	425 Route Jailleux 01120 MONTLUEL
EPTEAU M. DHURLABORDE Mme Maïki GRAMBERT grambert@epteau.com	04 72 93 00 50	115 Rue de Grange Peyraud 01360 LOYETTES

NB pour les particuliers :

- Il ne s'agit pas d'entreprises agréées par le SYSEG.
- ♣ Le pétitionnaire reste totalement libre de faire appel à un organisme qui n'apparaît pas dans cette liste.
- Les entreprises proposant ces prestations et ne figurant pas sur cette liste peuvent être choisies et seront rajoutées.
- Lors des demandes de devis :
 - o Bien distinguer l'étude de sol (sondages pédologiques + tests de perméabilité), la prescription de la filière, et enfin son dimensionnement;
 - Vérifier auprès des prestataires potentiels, s'ils possèdent une assurance responsabilité civile professionnelle en matière de prescription pour l'assainissement non collectif.